

Réflexions sur les perspectives ouvertes par une contestation organisée à l'occasion des sommets du G8/G20 de 2011 en France.

Pourquoi ce texte ?

De novembre 2010 à novembre 2011, la France se voit confier la présidence du G8 et du G20, ces groupements des dirigeants des pays les plus industrialisés et des pays dits « émergents » censés gérer conjointement l'ordre économique mondial. La présidence française se terminera avec le **sommet du G20 organisé dans la ville de Cannes les 3 et 4 novembre 2011**. Auparavant un **sommet du G8 sera organisé à Deauville les 26 et 27 mai 2011**.

Ce texte présente quelques réflexions sur les perspectives ouvertes par **le vaste mouvement de contestation sociale** que nous voudrions voir se développer à l'occasion de ces sommets et sur la manière de les faire déboucher sur des avancées concrètes.

Étendre la contestation au-delà des milieux militants et au-delà des frontières nationales.

Le souhait ici émis est que ce mouvement de contestation dépasse le cadre des milieux « militants » et des habituels « contre-sommets », qu'il déborde le territoire français et qu'il s'étende au-delà des frontières pour susciter des actions internationales, massives et coordonnées.

Reposant sur **une base populaire et revendicative**, la contestation, telle que nous l'envisageons, visera, dans un premier temps, à imposer **une meilleure répartition des richesses** et à engager une **reconquête démocratique et sociale** ; mais elle pourra déboucher, dans un second temps, sur une transformation plus profonde de l'ordre mondial.

Initié dans un **contexte français**, le mouvement pourra commémorer la révolte contre la prétendue **réforme des retraites** débutée un an plus tôt, en lui associant

d'autres revendications révélant son véritable sens, celui d'une lutte contre la dictature de l'économie et contre la rapacité des puissances de l'argent.

Étendu au **contexte européen**, le mouvement fédèrera les luttes contre les politiques de **rigueur et de casse sociale** perpétrées en Grèce, en Espagne, au Portugal, en Irlande, en Grande Bretagne et dans tous les autres pays européens.

Élargi au **contexte mondial**, il devra conduire à une amélioration concrète de la situation des **principales victimes de la mondialisation capitaliste**, marquera le recul de la dictature marchande et une prise de conscience planétaire en vue d'une redistribution des pouvoirs et des richesses et d'un coup d'arrêt porté à la destruction des ressources et des habitats.

Le mouvement imposera enfin l'idée que les diverses luttes en France, en Europe et sur tous les autres continents, ne sont qu'**une seule et même lutte contre la marchandisation croissante du monde et de nos vies**.

Mouvement de **contestation de l'ordre existant dans ce qu'il a de plus injuste, de plus oppressant et de plus destructeur**, il devra déboucher sur un **programme de transformation sociale** et aboutir à **une amélioration concrète des conditions d'existence**, à une diminution des contraintes et un rétablissement de la dignité pour le plus grand nombre.

Il aura également l'intérêt de montrer qu'**en dehors des échéances « électorales » nationales ou supra-nationales**, la mobilisation populaire généralisée peut **imposer les changements justes et nécessaires**, avant même de servir les intérêts d'une caste politique particulière.

Prendre acte de la limitation des contestations du type « contre-sommet » et faire émerger un certain nombre de revendications d'un vaste mouvement populaire international.

Dans sa composante territoriale française, le mouvement ne devra pas se limiter à des actions sur les lieux des sommets. La contestation de type « **contre-sommet** » ne mobilise en effet qu'un certain milieu militant et n'a pas d'autre effet que de fournir **le spectacle** du refus, de la résistance et de la révolte. Ce spectacle n'est pas dénué

d'intérêt puisqu'il concurrence le spectacle du marché triomphant orchestré par les médias de masse inféodés au pouvoir économique, mais il est insuffisant en ce qu'il ne débouche pas sur une perspective concrète de changement.

Une meilleure solution paraît donc, à l'occasion du sommet et de sa préparation, de **faire émerger un ensemble de revendications d'un vaste mouvement populaire international**, afin d'en asseoir la légitimité et d'en imposer sur le long terme la réalisation.

S'inscrire dans une logique revendicative qui puisse éventuellement déboucher sur une transformation plus radicale de l'ordre mondial.

Une revendication, quelle que soit sa nature **suppose une « autorité »**, un centre de pouvoir, **susceptible d'y donner droit ou de s'y soumettre**. Dans notre monde, ces autorités, ces centres de pouvoir, sont **les états, les groupements d'états, les institutions internationales mais aussi les institutions financières et les firmes transnationales**.

Faire reposer la perspective de changement social sur des « revendications » impose donc de collaborer avec ces centres de pouvoir, d'accepter, au moins pour certains d'entre eux, leur légitimité, sinon leur permanence, alors que, peut-être, la nature des revendications émises exigerait leur dissolution.

Telle est la limite de toute action revendicative.

Comme par le passé, la contestation de l'ordre destructeur, injuste et irrationnel existant peut aujourd'hui passer par **deux grandes voies** :

- **la voie « revendicative »**

- **la voie « alternative »**

Selon les époques, les perspectives ouvertes par ces deux voies et les avancées qu'elles ont permis d'obtenir ont évolué.

Aujourd'hui, **la voie « revendicative » ne peut plus être conduite dans un contexte national**. Ce n'est qu'à l'échelle transnationale, que le plus grand nombre pourra

espérer obtenir une amélioration de sa situation. **Les réformes doivent donc être portées par une coordination internationale des luttes**, par exemple pour obtenir le développement de **droits sociaux intercontinentaux** opposables aux états, imposer la constitution de biens **publics mondiaux**, exiger le **démantèlement des firmes transnationales et la socialisation de leurs activités**.

La voie « alternative » contemporaine, quant à elle, ne doit plus principalement viser la prise de pouvoir étatique – la révolution « nationale » – qui serait aussi inopérante que le réformisme « dans un seul pays ». Elle **pass**e plutôt **par** une **réappropriation des espaces, des ressources et des savoirs permettant de construire des alternatives à la production marchande**.

Dans le mouvement de contestation à venir, nous voudrions suggérer de **concilier**, au moins provisoirement, **ces deux voies**, tout **en les adaptant à l'évolution de la société mondiale**.

Afin de concilier la voie « revendicative » avec la voie « alternative », **les revendications qui émergeront du mouvement de contestation ne devront pas faire obstacle à une transformation plus complète de l'ordre mondial**. Ces revendications, qui visent à arracher quelques libertés à la dictature marchande et à atténuer les méfaits dont elle s'est jusqu'à présent rendue coupable, ne devront pas conduire à renforcer directement ou indirectement cette dictature.

Cela signifie qu'un certain nombre de revendications sont à proscrire et notamment toutes celles qui en appellent à « la relance de l'économie ».

Il ne faut pas réclamer la croissance économique, c'est à dire une plus grande production de biens marchands, mais **imposer une meilleure répartition des richesses déjà produites et un choix plus démocratique des richesses à produire**.

Il ne faut pas réclamer « plus d'emploi », mais **exiger une définition socialement concertée des besoins devant être prioritairement satisfaits** et des compétences, du travail et des ressources que requiert cette satisfaction.

Il ne faut pas revendiquer « plus de pouvoir d'achat », mais plus de gratuité, par l'organisation de **services publics gratuits** dans le domaine des transports, de la

santé, de l'éducation, et par la **fourniture inconditionnelle et généralisée des biens les plus essentiels à une existence dignement vécue** (nourriture, logement, énergie etc.).

Défendre un certain nombre de buts généraux et fédérateurs.

La relance de l'économie, envisagée par certains, n'est qu'un mauvais moyen pour atteindre un but plus général : l'amélioration des conditions d'existence pour le plus grand nombre. C'est à cette fin qu'il faut s'attacher et non pas faire prévaloir sur elle des moyens qui finalement la contredisent.

L'amélioration généralisée des conditions d'existences impose au contraire **d'unifier les luttes menées sur tous les continents, dans une contestation des dictats de l'économie capitaliste mondialisée**, puisque c'est cette économie qui est aujourd'hui à l'origine :

- de la mauvaise couverture des besoins les plus fondamentaux pour une part très importante de la population mondiale,
- du saccage écologique et du pillage des ressources,
- de la destruction généralisée des services publics,
- de l'augmentation de la durée et de la pénibilité du travail, du recul des droits sociaux,
- de l'accroissement des inégalités entre les êtres humains, aboutissant, d'une part, à des concentrations irrationnelles et dangereuses de richesses et de pouvoirs, d'autre part à la frustration, au désespoir, et à la colère de la masse des plus déshérités, enfin à la violence qui s'ensuit et à la généralisation des contraintes sécuritaires indispensables à la sauvegarde de cet ordre inégalitaire.

Dans chaque pays, **les revendications devront être contextualisées**. Elles pourront prendre appui sur des luttes en cours ou sur des combats passés (par exemple, en France sur une réactualisation de la lutte contre la « réforme » des retraites », en Angleterre sur une réactualisation de la contestation contre l'augmentation des droits

d'entrée à l'université, etc.) et devront unifier toutes les forces – syndicats, partis, collectifs – engagées dans ces luttes.

La contestation de l'économie capitaliste mondialisée, localement déclinée, peut notamment conduire à réclamer :

- **Toute mesure aboutissant à un partage de la valeur ajoutée globalement plus favorable au travail** et moins favorable au profit : hausse des salaires et/ou diminution du temps de travail, amélioration des conditions de travail, augmentation des prestations sociales, extension et assouplissement de leurs conditions d'attribution (y compris de celle qui ne sont pas directement liées au travail) ...

- **Toute action permettant de satisfaire concrètement un besoin fondamental ou de donner l'accès à un bien fondamental** : autonomisation alimentaire d'un territoire, acheminement d'eau ou d'énergie, construction de logements salubres, rénovation de logements et intégration de bidonvilles aux plans d'urbanisme, construction d'écoles et d'hôpitaux publics ...

Les moyens nécessaires, engagés en dehors de toute perspective de profit, pourront être fournis par des collectivités publiques à quel que niveau que ce soit et financés par création monétaire. Ils peuvent également être déployés par des groupements communautaires suite à diverses formes de réquisitions populaires.

- **Toute action de réappropriation sociale** quels qu'en soient les modalités et les niveaux.

Du haut vers le bas,

au niveau mondial, par l'instauration de biens public mondiaux,
au niveau continental par la socialisation « européenne » ou
« africaine » ou « sud-américaine », des transports, de la finance de
l'énergie...

au niveau national par la « nationalisation » de telle ou telle firme...

...Ou du bas vers le haut,

par la reconnaissance d'un droit à la réappropriation des logements
vides par les sans-logis, et la reconnaissance d'un droit à l'acquisition

d'un bien, suite à l'usage, l'occupation et l'entretien prolongés pour les locataires ou les squatteurs,
par la reconnaissance d'un droit à la réappropriation des terres agricoles par les sans terre, et des facilités d'accès aux terres agricoles pour les urbains ...

Les différentes formes de réappropriation doivent concerner les moyens de production, les habitats, mais également **la libre diffusion de l'information et des savoirs** (qui peut passer par le démantèlement des monopoles médiatiques, la socialisation des organismes de recherche etc.), le partage et **la libre utilisation des savoir-faire et des techniques** (qui peuvent passer par l'annulation des droits exclusifs conférés par le dépôt de brevets sur les médicaments par exemple).

L'annulation totale ou partielle des dettes publiques ou privées, la restitution des biens saisies pour non paiement d'une dette, peuvent également être considérées comme des formes de réappropriation. La publicité faite en fin d'année 2010 à la suggestion d'un ancien footballeur, ne doit pas faire oublier que la principale action à mener vis-à-vis des banques doit être non pas le retrait des dépôts bancaires – qui ne peut concerner que ceux qui ont des dépôts ! – mais plutôt l'exigence d'une annulation généralisée des dettes. La cessation de paiement doit être revendiquée comme une mesure juste et indispensable, car elle est essentiellement une cessation de paiement ... aux plus riches ! La nationalisation des secteurs bancaires et financiers pourrait permettre de régler la question par un simple jeu d'écriture. Si le peuple s'empare véritablement de la richesse qui lui revient, il ne peut pas être endetté vis à vis de lui-même !

- **Tout allègement des contraintes pesant sur la faculté de conduire son existence conformément aux choix et préférences individuels,** dès lors que ces choix et préférences ne constituent pas un danger pour autrui ou pour l'environnement.

Cet allègement des contraintes impose de **garantir la liberté de circulation** (en exigeant notamment la destruction des barrières de séparation), la liberté **d'installation, de réunion, d'association, d'expression, d'orientation sexuelle, et plus largement la libre expression des modes de vie et des comportements** (lutte pour la liberté religieuse, l'abrogation de la censure, le droit des femmes...).

Ces libertés ne peuvent être cantonnées à l'intérieur des frontières nationales. Elles doivent valoir pour tous et en tous lieux. Corrélativement, leur sauvegarde impose **de lutter contre les centres de pouvoir qui mettent en œuvre diverses formes de menaces, de répressions, de spoliations, d'entraves, d'expulsions, d'emprisonnements, de tortures, de mises à mort**. Les revendications qui en découlent, concernent les libérations massives dans les prisons et les centres de détentions, l'abrogation de la torture, de la peine de mort, mais aussi la **réduction du contrôle non sollicité des comportements et du recueil non sollicité d'informations** par les centres de pouvoir (vidéosurveillance, contrôle Internet, recueil et conservation des données biométriques...).

Les libertés individuelles doivent être garanties de la même façon que **les activités socialement ou écologiquement dangereuses doivent être réellement proscrites** : Rejets toxiques et pollutions diverses, épuisements et stérilisation des sols, destructions des ressources, contaminations nucléaires, chimiques ou OGM... **Les interdictions doivent se situer le plus en amont possible** pour ne pas générer de nouvelles contraintes individuelles (par exemple, plutôt que d'imposer un tri sélectif des emballages plastiques, il faut limiter en amont leur production). Elles ne requièrent pas obligatoirement de nouvelles normes légales, car les capacités de nuisance résultent souvent d'une concentration illégitime de moyens, qu'il faut d'abord s'attacher à combattre.

Dans l'attente de la nécessaire redistribution des richesses et des moyens qui est la véritable garantie de l'écologie, **la mobilisation populaire peut exiger des moratoires ou des démantèlements à l'encontre d'installations industrielles dangereuses et/ou polluantes** (par exemple à l'encontre des centrales nucléaires, des usines d'élevages industriels, des cultures d'OGM, des forages par fracturation hydraulique...).

Il convient donc de réclamer **davantage de libertés pour les individus et davantage de contraintes pour les centres de pouvoirs** ou du moins une réduction de leur capacité de nuisances qui va de pair avec une répartition plus équitable des moyens.

Enfin, puisqu'il est probable que le mouvement de contestation de la dictature marchande ne pourra pas se développer en respectant la légalité établie par et pour les principaux bénéficiaires de cette dictature, il faudra **compter au nombre**

des revendications initiales une amnistie généralisée pour les délits commis à l'occasion des diverses actions revendicatives et de réappropriations...

Repenser les moyens de la contestation et les coordonner internationalement.

Afin d'atteindre une partie au moins des buts généraux qui fédèreront ses luttes, le mouvement de contestation anti-G20 peut utiliser :

- **des moyens de pression**, pour imposer aux centres de pouvoirs les diverses revendications exprimées,
- **des moyens de réappropriation**, pour reprendre aux centres de pouvoirs les moyens de mener librement nos vies.

La dictature économique contre laquelle toutes les luttes sociales doivent se fédérer est internationale, les moyens mis en œuvre pour la détruire devront donc être, autant que possible, internationalement coordonnés.

Les moyens de lutte très classiques mentionnés ci-dessous doivent être complétés par des moyens plus innovants. Ce texte entend surtout suggérer que les moyens les plus classiques comme les plus innovants doivent être repensés et organisés en fonction de la nécessaire coordination internationale.

Le parti pris par ce texte est également de **n'envisager que des moyens pacifiques**, mais non pas nécessairement légaux. Nous pensons en effet qu'au jeu de la violence, les polices et les armées de l'ordre marchand seront toujours gagnantes. Plutôt que de les affronter les armes à la main, nous suggérons de détruire les conditions matérielles et idéologiques qui permettent de les équiper, de les nourrir, de les justifier, de les motiver, de les isoler et de les commander.

La liste qui suit, est à compléter et à développer. Seuls les deux premiers moyens sont sommairement analysés dans la version développée de ce texte. Il ne s'agit que d'une manière d'entamer la réflexion. Car c'est de l'imagination de tous que naîtront les nouveaux modes d'action et seuls les luttes concrètes permettront de les valider et de les adapter aux circonstances.

- 1) Marches et manifestations
- 2) Grèves
- 3) Blocages
- 4) Sabotages
- 5) Campements et occupations
- 6) Contre-informations
- 7) Détournements et arrêts sélectifs de la production
- 8) Réappropriations / réquisitions populaires
- 9) Harcèlement pacifique
- 10) Soutiens

Établir le calendrier des luttes.

Voici enfin une liste des actions qui pourraient être chronologiquement entreprises. Plus qu'au calendrier proposé – qui pourrait être totalement remis en cause – il s'agit de s'attacher à la suite logique des actions proposées :

Dés à présent **multiplier les contacts**, d'abord avec tous les collectifs engagés dans les dernières luttes sociales européennes.

Proposer une union populaire des luttes contre la dictature économique.

Recueillir des **revendications concrètes**, des souhaits, des **propositions d'actions**.

Planifier les premières actions pour les mois d'avril et de mai 2011. Considérer la contestation du sommet du G8 de mai (et des autres sommets associés, comme le G8 des universités) comme **un tour de chauffe** permettant de roder la mobilisation.

Mettre en place des instruments d'informations, de suivis, de coordination et de soutiens des luttes (plusieurs sites Internet s'étaient assez bien acquittés de cette tâche durant la lutte contre la réforme des retraites en France).

Mettre en place des moyens de diffusion et d'information de masse pour informer et convaincre le plus grands nombre, par des tracts distribués en entreprise, par des prises de paroles populaires, par des détournements d'affichages publicitaires, par des prises d'antennes, par le détournement des moyens de la presse bourgeoise etc...

Organiser des contacts intercontinentaux entre les travailleurs. Pour nous, travailleurs européen, entrer directement en contact avec les travailleurs indiens, chinois, africains, américains... les tenir informés de l'évolution du mouvement en Europe tel qu'il est vécu de l'intérieur et non tel que les média de masse voudront le présenter. Leur faire part de notre vision de la lutte, de nos revendications, de la logique qui les sous-tend. Demander aux travailleurs des informations sur leurs propres mouvements, sur leurs propres revendications. Leur demander quel aide, quel soutien nous pouvons leur apporter. Leur signifier que nous sommes prêts à les aider de différentes manières, par exemple financièrement en mettant en place des caisses de solidarité ouvrière internationale ou d'une autre manière, par exemple, en faisant pression sur les dirigeants des entreprises transnationales installées dans leur pays, etc...

Coordonner les moyens de la lutte au niveau européen puis mondial. Organiser le blocage intercontinental de certains approvisionnements, organiser des marches transnationales...

Faire émerger des instances crédibles de représentation populaire comme un tribunal social international. Établir des cahiers de doléances internationaux.

Faire converger tous ces efforts vers une contestation massive et généralisée de l'ordre marchand en novembre 2011.

Qu'en songeant à l'automne qui précéda l'année de la fin du vieux monde, les prochaines générations puissent s'exclamer :

« Remember, Remember, the Fifth of November ! »